

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :

MARDI 06 JUILLET 2010

* * * * *

L'an deux mil dix, le mardi six juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur KOCK Francis, Maire

Etaient présents: Mesdames DE RÉ Agnès, DELPECH Nadège, VIGNERON Anne-Marie et Messieurs REMY Jean-Jacques, LEQUEUX Jean-Paul, CARON Bernard, DUROS Jean-Louis, BOULANGER Serge, NOUVIAN Claude, DAGNICOURT Olivier, JOLY Cyrille, LASSAUGE Michaël.

Absents excusés :

DEMARQUE Francis qui donne pouvoir à Mr LEQUEUX Jean-Paul

LEJA Jean-Pierre,

Madame DE RÉ Agnès a été élue secrétaire de séance.

* * * * *

COPIE

Le 30 Juin 2010
Madame, Monsieur
J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :
<u>Mardi 06 Juillet 2010 à 19 heures 30</u>
Dans la salle de la Mairie Veuillez agréer, l'assurance de mes meilleurs sentiments.
<u>ORDRE DU JOUR :</u>
<ul style="list-style-type: none"> • 14 juillet 2010 • Ecole • Personnel communal : • modification primes • maladie • cae • Décisions modificatives • Travaux et achat en cours • Affaires et questions diverses
Le Maire, KOCK Francis

Ouverture de la séance à 19 heures 35

Préambule :

Mr Le Maire remercie Mr CARON pour l'aide qu'il a apporté lors de la journée porte ouverte de la cantine. Il informe l'assemblée qu'aucun retour de dossier de pré inscription pour le péri-scolaire du matin et soir n'est parvenu à la mairie.

14 Juillet 2010 :

Mr Le Maire rappelle à l'assemblée que le comité des fêtes organise le concours de boules du 14 Juillet 2010, suivi d'un apéritif gratuit pour les participants et les habitants.

Une cérémonie officielle sera tenue au Monument aux morts à 10 heures, en présence de l'association des anciens combattants, aucun vin d'honneur ne sera servi.

ECOLE :

Mr Le Maire informe l'assemblée des différentes demandes et observations faites lors du conseil d'école :

- Effectif 2010/2011 : 78 élèves pour 3 classes :
 - Classe maternelle : 29 élèves
 - CP - CE 1 et CE 2 : 24 élèves
 - CMI et CM2 : 25 élèves

- Il signale qu'un rendez vous va être organisé, à la demande de l'Inspecteur de l'éducation nationale, entre la municipalité de Brancourt et la municipalité de Prémontré, concernant le devenir de l'école de Prémontré.
- Mr Le Maire donne la parole à Mme DE RÉ Agnès, 2^{ème} adjointe en charge de la Commission des Ecoles afin d'exposer le contenu du dernier Conseil d'Ecole :

Elle informe l'assemblée des remerciements auprès de l'APEB et de la municipalité, par la directrice d'école, concernant le financement des sorties et du matériel acheté.

Investissement de 6 armoires pour l'école primaire: 1.612 €

Les demandes pour la rentrée :

- Achat de draps de lits pour l'école maternelle. Le Conseil Municipal accepte l'acquisition pour un montant estimé à 200 €
- Enlèvement des lices du stade pour éviter les blessures accidentelles des enfants. Après discussion, une étude sera faite afin de définir un réaménagement des alentours de la salle polyvalente et de la cour d'école. Toutes les lices ne pourront être supprimées puisque cela réduit l'accès aux véhicules, mobylettes et quads sur le stade.
- 2 panneaux d'affichage à l'école primaire : Mr Le Maire signale que 2 panneaux sont en mairie mais pour affichage intérieur.
- Un tableau vert pour la classe des CM1 / CM2, l'achat sera fait pour la rentrée.
- Des tablettes pour les ordinateurs, les rails doivent être achetés.
- Du changement du grillage: l'achat du grillage rigide a été effectué, la mise en place se fera pendant les vacances scolaires.
- Installation d'un préau: réalisation prévue en fin d'année. Retard pris car le service d'un architecte à été obligatoire avec un surcoût de 2 000 €.
- Classe de mer : une étude sera réalisée à la rentrée scolaire pour connaître le taux de participation des enfants à ce projet mais les enseignantes doivent néanmoins élaborer un autre projet, au cas où la classe de mer ne pourrait pas s'effectuer.

Mr Le Maire signale le manque de continuité d'enseignement entre les deux mi temps et précise qu'il a pris contact avec l'Inspecteur pour obtenir un remplacement en continu afin d'éviter les problèmes rencontrés cette année.

PERSONNEL COMMUNAL :

- **Primes :** Mr Le Maire signale que la prime IAT ne peut plus être versé au-delà d'un certain échelon de rédacteur. Il propose d'effectuer un avenant à la prime rédacteur en incluant l'I.F.T.S (indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires) le montant alloué sera à l'identique de l'IAT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cet avenant pour Mme BOULARD.
- **Maladie :**
 - Mr Le Maire donne lecture du courrier du médecin agréé stipulant la reprise de travail de Mme CAUCHOIS à compter du 03 juillet 2010.
 - Il signale de l'arrêt de Mr HIPPOLYTE Joël jusqu'au 15 juillet et également du courrier envoyé au comité médical départemental pour demande d'avis sur ce dossier.
- **CAE :** Mr Le Maire rappelle à l'assemblée des dates de fin des différents contrats, il souligne l'excellent travail de chacun, après discussion :
 - un nouveau contrat CAE sera proposé à Mme PENARD, pour une durée de 23 heures, pour 1 an, avec une polyvalence dans le contrat : cantine – archives – ménage.
 - CAE de Mr POUSSIER Loïc et MARLIOT Gary, renouvellement ou non en attente de la programmation des travaux sur l'année 2011. Les dossiers seront étudiés à la réunion de Conseil Municipal du mois de septembre.

Mr Le Maire tient à souligner et féliciter l'équipe des employés pour les travaux de voirie réalisés courant juin et les initiatives prises par Mr CROQUET.

DECISIONS MODIFICATIVES :

Mr Le Maire informe l'assemblée que des décisions modificatives doivent être prises pour ajuster des crédits et permettre le rattachement des frais d'études de Beta Voirie aux travaux réalisés Rue du Gros Suys par l'entreprise VALLET SAUNAL. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les décisions modificatives ci-après :

Section de fonctionnement :	
Du compte 6811 : " Dotation aux Amortis."	- 1.400 €
Au compte 6226 : "Honoraires "	+ 1.400 €
Section d'investissement :	
Du compte 280415 : " Amortissement" Recettes :	- 600 €
Au compte 020 : "recettes imprévues"	- 600 €
Du compte 2151 : " Réseaux de Voiries"	- 4.126,20 €
Au compte 2031 : " Frais d'études"	+ 4.126,20 €

ENCAISSEMENT DE CHEQUE :

Mr Le Maire informe du chèque de remboursement du centre de gestion pour un trop payé à l'assurance pour les agents à l'Ircantec sur l'année 2009. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le chèque de 7,92 €

FDS 2011 :

Mr Le Maire rappelle à l'assemblée des subventions en cours de validité et lui propose de statuer sur les dossiers à présenter pour 2011 :

- Goudronnage de la résidence du Champ Marot – réalisation pour 2012/2013
- Une nouvelle demande sera faite auprès du parc départemental pour 2011 pour la rue des jardinets. Un travail des employés sera à prévoir pour reboucher les trous.
- Mr REMY Jean-Jacques propose d'établir un devis par l'entreprise Marron pour la réfection de bordures de trottoirs.

Concernant l'aménagement de la commune en matière de sécurité et de régulation de la vitesse, un conseil sera demandé auprès de l'ATESAT.

TRAVAUX EN COURS :

- Chantier d'insertion : Mr Le Maire informe l'assemblée de l'intervention du chantier d'insertion fin juin sur la réfection du soubassement de l'église et des remerciements qu'il a adressés à la Présidente de la Communauté de Communes des Vallons d'Anizy pour la prestation de qualité effectuée. Suite à ces travaux, il signale que Mr CROQUET Bruno, agent de la commune, a proposé d'installer des regards pour récupérer les eaux de gouttières. L'achat des regards a été effectué, les travaux sont prévus prochainement.
- Rue de la Forêt : Mr Le Maire signale que les travaux de cette rue vont débuter mercredi 07 juillet avec l'intervention de l'Entreprise LAFRANCAISE pour le creusement des trottoirs et la livraison de plusieurs camions de gravillons qui seront étalés par les employés communaux.

Mr Le Maire donne la parole à Mr REMY Jean-Jacques, 1^{er} adjoint, chargé de la mise en place des différents projets, informe l'assemblée de :

- Balayage : l'intervention de la balayeuse s'effectuera le Jeudi 22 juillet. Une information sera distribuée à tous les administrés.
- Plaques de rues : de la réception de la commande. Mr DUROS demande si la pancarte "Rue Le Champ Marot" peut être installée avant les vacances par les employés.
- Chaudière : intervention de Mr DOS SANTOS pour les travaux sur la chaufferie Ecole/Mairie prévue à compter du 19 juillet et pour 3 semaines.
- Syndicat des Eaux :
 - ↳ des différentes fuites vont être rebouchées prochainement.
 - ↳ Le bassin a été clôturé,
 - ↳ les bassins ont été nettoyés,
 - ↳ d'une demande de remplacement de l'échelle de bassin en matériaux aux normes.
 - ↳ De l'installation de l'alarme au bassin de Pinon.
 - ↳ Que la membrane de fluor vient d'être homologuée, dossier prêt pour une exploitation prochaine.
 - ↳ Des devis en cours pour la rénovation du petit bassin de Pinon, évalués à environ 59.000 €

- ↳ Des devis vont être demandés pour la modification de toutes les anciennes canalisations du vieux Brancourt ainsi qu'une partie de Pinon. Un emprunt est envisageable au vu de la situation financière. Des demandes de subventions sont en cours.

Mr Le Maire donne la parole à Mr LEQUEUX Jean-Paul, 3^{ème} adjoint, chargé de différents projets et qui donne connaissance à l'assemblée :

- Achats : matériels acquis à Brico-dépôt à Reims, en vue de différents travaux :
 - ↳ Tôles pour la réfection de la toiture du chalet de l'école maternelle
 - ↳ Des regards pour l'église
 - ↳ D'une VMC pour le sous-sol de la salle polyvalente
 - ↳ D'une toilette pour l'atelier des employés communaux
 - ↳ Du nécessaire pour fabriquer le boîtier de protection du coffret gaz à la salle polyvalente;
 - ↳ De planches pour réaliser des étagères à l'école primaire
 - ↳ De rideau stores pour le secrétariat, identique à ceux de la salle d'archives.
 - ↳ Des vêtements de travail pour les employés communaux
 - ↳ Robinets pour les toilettes de la salle polyvalente

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES:

Mr Le Maire donne connaissance à l'assemblée :

- Ratios : d'une étude effectuée par la Trésorerie d'Anizy concernant les ratios par rapport à l'économie de la commune et les valeurs départementales et nationales. Le dossier est encore à l'étude, il sera présenté à la prochaine réunion de conseil.
- Charcutier-boucher ambulant : qu'il a donné son accord pour le passage sur la commune chaque mercredi d'un camion ambulancier charcutier-boucher-traiteur.
- A.C.C.A : de l'assemblée générale qui s'est déroulée le samedi 19 juin. Un nouveau bureau a été mis en place, une nouvelle réunion est prévue prochainement pour élire le Président.
- Destruction pigeons-ramiers : du courrier de la préfecture autorisant du 28 juin au 31 juillet la destruction des pigeons ramiers sur les parcelles de la GAEC Poletz.
- APEB : du courrier de remerciement pour l'ensemble du Conseil Municipal. Mme VIGNERON Anne-Marie souhaite remercier les employés communaux pour tout le travail effectué et l'aide qu'ils ont apporté lors des manifestations.
- Pollution : des différentes démarches et informations concernant le traitement des déchets de l'entreprise TRAVADEC. Il signale que la Communauté de Communes des Vallons d'Anizy ne s'est pas encore positionné par rapport aux nuisances produites par l'entreprise.
- Accusé réception: du courrier de Mr COURAULT qui stipule qu'il ne peut achever ses travaux de réfection tant que les locataires sont toujours en place et qu'une démarche est en cours.
- Bilan financier: il sollicite Mme De Ré Agnès pour qu'un bilan financier soit présenté au prochain Conseil de septembre afin de faire le point.

Mr Le Maire donne la parole aux conseillers municipaux :

Mr DUROS Jean-Louis informe l'assemblée que le comité des fêtes organisera une réunion pour l'organisation du repas communal du vendredi 20 août 2010, le mercredi 28 juillet à 19 heures dans la salle du conseil.

Mr BOULANGER Serge signale à l'assemblée du bon déroulement du Dodécathlon organisé par l'ASBL et souligne le regret de n'avoir pas plus de présence des membres du Conseil Municipal. Mr Le Maire félicite à nouveau l'ASBL pour la bonne organisation et l'ambiance chaleureuse de cette manifestation. Mr REMY Jean-Jacques rappelle que l'ASBL est une association et que chaque membre du Conseil Municipal est libre de son choix de participation en fonction de ses disponibilités.

Mr LEQUEUX Jean-Paul signale les dégradations à la salle polyvalente, des coups de cutter ont été effectués dans les joints des vitres et des déchets excessifs sont retrouvés autour de celle-ci. Mr Le Maire propose que la table et les bancs, déjà bien abîmés, soient retirés pour éviter les regroupements et de nouvelles dégradations. Il signale également que les feux d'artifice de certaines catégories sont interdits sur la commune de Brancourt par mesure de sécurité. Une information sur cette réglementation sera diffusée dans le bulletin communal.

Mr JOLY Cyrille demande si un nettoyage de l'étang est prévu prochainement. Mr Le Maire signale qu'aucun projet n'est envisagé dans l'immédiat. Des devis sont à établir.

Mr CARON demande où en sont les démarches pour la vente du terrain à côté de la salle polyvalente. Mr Le Maire informe que deux riverains ont encore à signer l'accord. Dès que cela sera fait, la parcelle pourra être cadastrée et vendue.

Séance levée à 22 h 35

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.